

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE ST-CYRILLE-DE-WENDOVER**

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le conseil mardi le 19 octobre 2021 à 19 h.

**Présences :** Mme Annie Gentesse  
MM. Sylvain Jacques, Pierre Lavigne et Patrice Paillé  
Sous la présidence d'Éric Leroux, maire

**Absence(s) :** Mme Marthe Garneau et M. Sylvain Baron

**Nombre de citoyens :** Aucun

Est également présente madame Lucie Roberge, directrice générale/secr.-trésorière.

**AVIS DE CONVOCATION**

Conformément aux dispositions de la loi, l'avis de convocation et les documents associés ont été délivrés dans les délais prescrits. Tous les membres présents attestent l'avoir reçu et renoncent à l'avis de convocation

**ORDRE DU JOUR**

1. MOT DE BIENVENUE
2. ORDRE DU JOUR - ADOPTION
3. GREFFIÈRE – EMBAUCHE
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

---

1. **MOT DE BIENVENUE**

2. **ORDRE DU JOUR - ADOPTION**

5772.10.21

Sur proposition de madame Annie Gentesse  
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

3. **GREFFIÈRE – EMBAUCHE**

Considérant les procédures d'affichage faites pour un poste de greffier en février 2021;

Considérant le rapport fait par la directrice générale sur ladite procédure et les résultats de la démarche de sélection;

5773.10.21

Sur proposition de madame Annie Gentesse  
Appuyée par monsieur Sylvain Jacques

Il est résolu :

- de désigner madame Éliane Cardin comme greffière;
- que madame Cardin relèvera de la directrice générale;
- que l'entrée en fonction sera effective le ou avant le 1<sup>er</sup> novembre 2021 selon les disponibilités de madame Cardin;
- d'appliquer une période de probation de six (6) mois pour ce poste;
- d'entériner l'entente convenue entre les parties concernant la rémunération brute hebdomadaire à verser;
- d'accorder à ce poste, une fois la période de probation faite, les mêmes conditions de travail et avantages sociaux que ceux applicables au personnel administratif.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ par les conseillères et les conseillers

#### 4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

(aucune)

#### 5. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Levée de l'assemblée à 20 h par monsieur Pierre Lavigne.

Signé :

---

Éric Leroux  
Maire

---

Lucie Roberge  
Directrice générale/Secr.-trésorière